

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



19 décembre 2024

Cyclone CHIDO à Mayotte : la Protection Civile se prépare à intervenir sur le terrain

Face aux conséquences dévastatrices du **cyclone Chido** qui a frappé Mayotte avec une intensité sans précédent la semaine dernière, la Protection Civile poursuit et intensifie ses opérations pour venir en aide aux populations sinistrées.

Depuis dimanche, le **Coordinateur National des Opérations de la Protection Civile** est déployé sur le terrain à La Réunion, prêt à rejoindre l'archipel de Mayotte. Il mène actuellement une mission de reconnaissance à Mayotte approfondie afin de :

- Évaluer les besoins réels des sinistrés.
- Coordonner les actions des bénévoles mobilisés sur place.
- Optimiser les distributions de denrées et de matériel humanitaire.

En parallèle, **un premier envoi de fret humanitaire** a été acheminé vers La Réunion, prêt à être expédié à Mayotte. Cet envoi contient des équipements essentiels pour les opérations de déblaiement, tels que des outils de tronçonnage, ainsi que du matériel médical nécessaire pour répondre aux besoins urgents des populations touchées par le cyclone.

Le 19 décembre, après 11 heures de vol au départ de l'aéroport d'Orly, **une équipe d'une quarantaine de bénévoles a atterri à La Réunion**, dans l'attente d'être transférée vers Mayotte par un pont aérien. Ils ont déjà entrepris plusieurs actions sur place, notamment :

- La collecte et la préparation d'équipements essentiels (gants, masques, moustiquaires, outils de tronçonnage).
- L'organisation de la logistique pour les envois de fret humanitaire.
- L'installation d'un camp de base destiné aux bénévoles en mission sur l'île sinistrée.

Chaque geste compte, qu'il soit humain, matériel ou financier. [Soutenez l'effort collectif en faisant un don.](#)

À propos de la Protection Civile :

La Protection Civile en France est une association nationale à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et agréée de Sécurité Civile. Comptant 32 000 adhérents bénévoles, elle joue un rôle essentiel en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics. Ses missions principales consistent à porter secours, former les populations et protéger en cas de crises ou de catastrophes. À la demande des autorités de l'État, des organismes publics ou privés, ou de sa propre initiative, la Protection Civile mobilise tous ses moyens pour assurer la sécurité et le secours des populations en France et à l'étranger.

Contacts presse

Louison BADOT - 06 19 13 23 76 - louison.badot@protection-civile.org
Jérémy CRUNCHANT - 06 80 95 60 16 - jeremy.crunchant@protection-civile.org